

1. *Débitrice:*
New Rock Pub Sàrl, avenue Paul-Ceresole 14,
1800 Vevey

2. *Déclaration de faillite:* 02.10.2008

3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 01.12.2008

4. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But: exploitation de cafés-restaurants et pubs.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey

(04744100)